news.belgium

03 mai 2019 -19:02

Appartient à Conseil des ministres du 3 mai 2019

Approbation des modifications au règlement d'ordre intérieur de la Commission Artistes

Sur proposition de la ministre des Affaires sociales Maggie De Block, le Conseil des ministres a approuvé un projet d'arrêté royal portant approbation des modifications au règlement d'ordre intérieur de la Commission Artistes.

Il s'agit des modifications suivantes :

- les demandes de cartes seront désormais analysées au préalable par la Commission
- les artistes seront dorénavant convoqués par la Commission uniquement lorsque celle-ci l'estimera nécessaire et non plus systématiquement
- les procès-verbaux pourront être approuvés de manière électronique
- le délai d'un mois en ce qui concerne l'envoi des décisions de refus de la déclaration d'activité indépendante, du visa artiste ou de la carte artiste, est porté à trois mois
- des corrections techniques ou d'ordre mineur

Le projet est soumis à la signature du Roi.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Maggie De Block, ministre des Affaires sociales et de la Santé publique, et de l'Asile et la Migration
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique 50 bte 175
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 528 69 00
https://www.deblock.belgium.be

Audrey Dorigo
Porte-parole (FR)
+32 475 77 84 03
audrey.dorigo@minsoc.fed.be

Jelle Boone Porte-parole (NL) + 32 499 14 26 99 jelle.boone@minsoc.fed.be

